

Conseil Municipal

Le lundi 7 décembre 2020, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUE Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

Absente excusée : Mme MARTINAT Isabelle (*ayant délégué pouvoir à Mme GOGUE Catherine*)

Secrétaire de séance : M. REMANJON Patrice.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

CHOIX D'UN FOURNISSEUR D'ENERGIE EN 2021 : l'adjointe au Maire chargée des finances rappelle au Conseil Municipal que depuis l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, l'ensemble des consommateurs a le choix pour sa fourniture d'électricité entre les tarifs réglementés et des offres de marché. A compter du 1^{er} janvier 2021, la collectivité qui recrute plus de 10 personnes pourra donc choisir librement son fournisseur d'énergie. Pour cela une consultation a été lancée auprès de 3 fournisseurs et à ce jour seule celle d'EDF a été reçue. Cette proposition est donc présentée à l'ensemble du Conseil Municipal qui, à l'unanimité, décide de retenir cette proposition. Le Maire sera donc chargé des transactions utiles.

DISTRIBUTION DES EQUIPEMENTS POUR LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : le mode de collecte des déchets ménagers sera modifié au cours du premier semestre 2021. Des conteneurs de déchets recyclables seront mis à disposition des usagers (en lieu et place des sacs jaunes) et pourront être retirés **aux ateliers municipaux rue du Champ de la Dame** à compter du 6 janvier prochain. Des élus seront sur place avec du personnel de la communauté de Communes Terres du Haut Berry pour accueillir ces usagers. Le jours et horaires de retrait seront les suivants : **mercredi 6 janvier, vendredi 8 janvier et mardi 12 janvier de 15 h 30 à 19 h 30 – samedi 9 janvier et lundi 11 janvier de 9 h 00 à 17 h 00.**

ETUDE PREALABLE SUR LA STRATEGIE DE RESTRUCTURATION DU CENTRE BOURG : l'adjoint chargé du développement économique présente le projet d'étude de restructuration du centre bourg proposé par la SEM TERRITORIA de Bourges. Pour exemple une étude menée auprès d'une commune de strate similaire à Menetou-Salon est abordée. Un inventaire des atouts existants (touristiques, culturels etc.) pourrait être établi en collaboration avec des groupes de travail pluridisciplinaires désignés. La population sera également conviée à participer à ces travaux. Une estimation du coût total de cette étude est avancée. Une participation financière de 80 % pourrait être allouée. Le Conseil Municipal accepte cette proposition. Les crédits correspondants seront prévus au budget 2021 et les conclusions pourraient être connues à la fin de l'année prochaine.

BAIL DU TERRAIN DE LA RECYCLERIE : les travaux de construction de l'extension de la recyclerie ont débuté dernièrement. Lors de la dernière séance le Conseil Municipal avait accepté la rédaction d'un bail à construction pour le terrain communal sur lequel cet immeuble sera bâti entre la Commune de Menetou-Salon et l'Association M.S.E.F. L'Assemblée décide de partager en deux parties égales le paiement du coût du bail auprès du notaire (Commune et M.S.E.F.).

RPOS 2019 DU SMIRNE : il est donné lecture à l'Assemblée du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de distribution d'eau potable du SMIRNE pour l'année 2019. Ce rapport est adopté à l'unanimité. Une présentation de ce syndicat avec son rôle et ses missions est faite et le compte-rendu de plusieurs réunions ayant eu lieu est donné.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DIVERS EPCI : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) auprès de la CCTHB :
Titulaire Bardelot Nicole et Suppléant Boucard Roger
CIID (commission Intercommunale des Impôts Directs auprès de la CCTHB :
Jacquet Stéphanie - Nouat Elisabeth - Cros Patricia - Gogué Catherine
PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
Projet de territoire : Fouchet Pierre - Gogué Catherine - Boucard Roger - Villain Bernadette - Gillet Pascal -
Blain Claude
Planification Urbanisme : Fouchet Pierre - Bouard denis - Gillet Pascal - Jacquet Stéphanie - Billon Patrice
Contractualisation : Cros Patricia - Bardelot Nicole

COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée de la mise en service, à compter de la rentrée scolaire prochaine, d'un logiciel de réservation et de paiement, sur les préconisations de la Communauté de Communes Terres du haut Berry, pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire. Il sera également possible de prévoir les inscriptions aux différents centres de loisirs organisés en cours d'année par la CCTHB.

L'adjointe chargée de la communication, des associations et des animations fait part de l'édition prochaine du bulletin municipal et elle informera l'ensemble du Conseil Municipal des modalités de distribution dans les foyers. Le marché du samedi matin est plus conséquent à l'approche des fêtes de fin d'année. Des bons d'achat à utiliser chez plusieurs commerçants, restaurateurs et vignerons seront distribués aux Aînés. Des colis seront remis aux aînés de la résidence autonomie Louis Jouannin, le samedi 26 décembre et leur confection sera réalisée par les élus ce même jour. L'amicale des sapeurs-pompiers ne souhaitant pas faire de porte à porte pour la distribution du calendrier annuel, les sapeurs-pompiers les déposeront directement dans les boîtes aux lettres. Plusieurs dispositifs seront mis en place pour les personnes désireuses de leur faire un don, il sera notamment possible de les retrouver à un stand lors de marchés de décembre. Le Maire présentera ses vœux à la population en live sur la page Facebook de la commune, dimanche 10 janvier à partir de 11 h 00.

AFFAIRES DIVERSES :

La convention fourrière avec la SBPA de Marmagne est reconduite pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal accepte le remboursement des frais de fauchage et de débroussaillage de la voirie communautaire par les services communaux ainsi que le coût d'entretien annuel proposé.

L'assemblée accepte le financement proposé par le Syndicat d'Energie du Cher pour les travaux de remplacement d'un candélabre d'éclairage public rue du Champ Pierrette.

Le Conseil Municipal accepte les diverses décisions modificatives présentées en vue d'ajuster les dernières écritures comptables pour cette année 2020.

Il accepte également le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Le Carroi » pour l'entretien du local.

Un groupe de travail sera réuni pour étudier la situation actuelle du transport scolaire du primaire le soir après la classe et essayer de trouver des solutions financièrement plus avantageuses.

Des offres ont été reçues pour les travaux de construction du cabinet médical. Une analyse des propositions sera présentée ce mercredi 9 décembre par le maître d'œuvre. L'ensemble du Conseil Municipal est convié à participer à cette réunion.

Le Maire fait état des demandes de subvention en cours auprès des différents partenaires financiers.

Suite à plusieurs réunions de la commission du personnel et après défection d'un candidat retenu, Baptiste JACQUET a pris ses fonctions lundi 23 novembre en remplacement d'un agent muté dernièrement dans une autre collectivité.

Plusieurs commissions municipales seront réunies prochainement (fibre, bilan énergétique des différents bâtiments communaux).

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement d'achat APPROLYS Centr'Achats pour la somme de 50 € par an.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 30.